

La Lettre de l'Ordre 77

Conseil départemental de Seine-et-Marne de l'Ordre des Médecins



Edito

Dr Claire SIRET, Présidente

Notre site se rénove un peu plus ! Il a pour vertu de devenir un outil afin de vous accompagner dans vos exercices. Prenez le temps de le regarder, de nombreuses infos départementales y sont postées.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

La communication de votre Conseil doit changer. Nous avons bien conscience que les mailings vous saturent et que les informations qu'ils délivrent se perdent par leur nombre. Nous avons décidé de revisiter le site internet de notre Conseil départemental et de le rendre plus opérationnel. Nous nous contenterons de vous envoyer par mail les informations utiles et nouvelles actualités que vous pourrez retrouver ensuite sur le site.



- De nouvelles rubriques vont y être ajoutées avec notamment :
 - les filières de soins en Seine-et-Marne,
 - les innovations d'exercice en Seine-et-Marne,
 - la déontologie, quoi de neuf?
- Une partie spécifiquement dédiée à la communication de l'Ordre (La lettre de l'Ordre 77, brèves Santé Publique, les communiqués, BOM, Newsletter) vous permettra de visualiser la dernière publication ou de retrouver les anciennes par un simple clic.
- Vous trouverez tout ce qui est ou se met petit à petit en place en partenariat avec les autres acteurs de santé de Seine-et-Marne... (aide à la maitrise de stage, astreinte certificats de décès, sécurité des soignants, DIU soigner les soignants...).
- ...et tout ce que les membres de notre Conseil ont organisé afin de vous accompagner dans vos exercices : entraide, permanence de notre avocat, explication de la déontologie et exercice médical pratique.

Je vous engage à aller le visiter régulièrement!

${f E}$ t ce que vous pourrez voir dès maintenant

CONSULTATION **POST-AVC**



Service de Neurologie







Filière de soins : post AVC en 77

il existe en Seine-et-Marne une consultation post AVC

✓ sur le site de MEAUX du GHEF : le lundi après-midi, mardi et vendredi toute la journée au :

Tél. 01.82.22.87.17 - consultationavc@ghef.fr Voir Consult - Z-card AVC

📝 à la clinique de Montévrain : Docteur GASNIER-BESNARDEAU

Tél. 01.60.54.40.97 - Email: sol.consultation@ramsaygdf.fr En savoir +

Filière de soins : Equipe mobile de gériatrie extrahospitalière de la filière gériatrique de Melun : l'équipe mobile de gériatrie

se déplace au sein des 23 EHPAD de la filière gériatrique de Melun pour des avis gériatriques, de l'aide à la décision éthique et de la formation, dans le but principal de limiter le passage délétère aux urgences des résidents d'EHPAD. Les membres de l'équipe donnent des avis consultatifs, n'interviennent pas en urgence et ne prescrivent pas. Pour plus de renseignements cliquez ici.

Innovation : Une application mobile : BPCO mieux - Le compagnon numérique dédié aux patients atteints de BPCO après une 1ère exacerbation qui permet de prévenir les aggravations respiratoires et limiter la dégradation de la qualité de vie.

En savoir +

Innovation : Télésanté par le SSIAD-APMAD de Saint-Fargeau-Ponthierry qui propose un service de télésanté aux médecins traitants afin de faciliter l'accès aux soins des personnes âgées. Il s'agit par un outil de téléconsultation (IDOMED) de proposer aux médecins traitants une téléconsultation de leurs patients incapables de se déplacer médiée par un professionnel de santé présent au domicile pour aider à la téléconsultation.

> Pour tout renseignement, contacter: Madame Niangui MOUANDZA Cheffe de projet télésanté APMAD77 Email: cdp@apmad.fr Tél: 06 80 32 52 60

Soirée d'accueil des internes pour favoriser l'installation des Médecins Généralistes en Seine-Et-Marne



UNE PREMIERE SOIREE D'ACCUEIL DES INTERNES EN SEINE-ET-MARNE!

Le 25 mai au soir, a eu lieu la soirée d'accueil des internes venant en Seine-et-Marne pour leur stage de fin d'année 2023. L'attractivité de notre département étant au cœur de cet évènement, une soirée au château de Fontainebleau a été organisée par l'ensemble des partenaires sous l'égide du Conseil Départemental de Seine-et-Marne, au cours de laquelle étudiants en médecine et maitres de stage ont pu rencontrer les principaux représentants des acteurs de santé :

Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente du Département en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale, Monsieur BOUQUET, Directeur de la CPAM 77, Madame CAA-MANO, Directrice adjointe de la Délégation départementale ARS 77, Monsieur David BRESSON, Délégué aux actions territoriales URPS Médecins libéraux d'Île-de-France et bien sûr le Docteur Michel Bauwens, Secrétaire Général et moi-même pour le CDOM 77.

Réunissant l'hopital et la ville, cette soirée fut appréciée, riche en rencontres et plébiscitée.

A refaire!







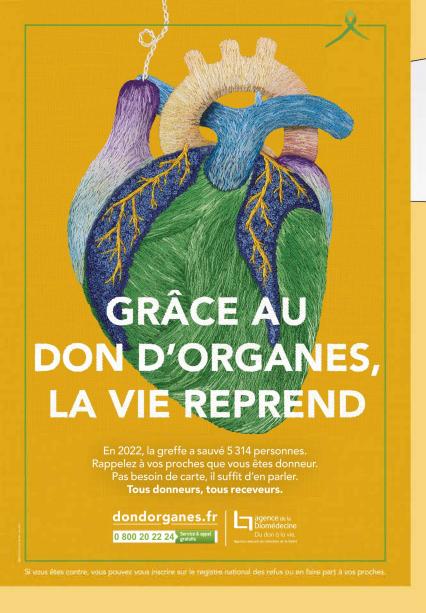












Le Jeudi 22 juin a eu lieu la journée nationale de reflexion sur le don d'organes et de tissus et de reconnaissance aux donneurs

Tous les ans, plusieurs milliers de vies sont sauvées grâce aux dons d'organes et de tissus. Sur l'année 2022, 5490 greffes d'organes ont été réalisées en France, dont 1520 en Ile-de-France.

Cependant trop de patients attendent encore un organe et le taux d'opposition reste élevé, en particulier en Ile-de-France.

Chacun d'entre nous peut jouer un rôle dans cette chaine de la vie. Quel que soit notre milieu d'exercice, nous pouvons demander à nos patients quelle est leur position sur le don.

Il est important de sensibiliser nos patients sur ce sujet afin qu'ils comprennent qu'en s'exprimant pour ou contre le don, cela permettra que leurs volontés soient respectées.

En effet, en France, nous sommes tous donneurs d'organe et de tissus après notre mort, sauf si l'on s'est opposé de son vivant. C'est le CONSENTEMENT PRESUME : un patient qui ne s'est jamais exprimé en faveur du don est considéré comme donneur.

Pour toute information, voici les coordonnées des Coordinations des Centres Hospitaliers de Prélèvements d'Organe et de Tissus ou CHPOT :

CHPOT Marne la Vallée : 01.61.10.60.94 /93

CHPOT Meaux: 01.64.35.12.48 / 01.78.71.42.75

CHPOT Melun: 01.81.74.28.22

Pratiques de soins non conventionnelles



Le Conseil national de l'Ordre des médecins a travaillé ces derniers mois à la réalisation d'un rapport sur les pratiques de soins non conventionnelles. Il s'inscrit dans l'actualité où de multiples dérives liées à ces pratiques de soins émergent.

Il est donc urgent de sensibiliser aux dangers que peuvent comporter ces pratiques, de plus en plus nombreuses et variées. Lire la suite

Vous voulez tout savoir sur la démographie médicale ?



Cliquez sur la carte pour prendre connaissance de L'ATLAS DE LA DEMOGRA-PHIE MEDICALE publié chaque année par le CNOM. Au bilan, pas de surprises : toujours plus de femmes médecins, un peu plus de jeunes mais fragilité pour encore dix ans avec creusement des inégalités territoriales d'accès aux soins.

Voir le communiqué du CNOM à ce sujet : Cliquez ici

Sécurité des Médecins



Les violences sont de plus en plus fréquentes au cours de nos exercices : insatisfaction, frustration, exigences, les patients expriment de plus en plus leur colère et s'en prennent aux médecins ou à leur personnel et ce n'est pas normal!

Le bilan de cette insécurité est publié chaque année par L'OBSERVATOIRE DE LA SECURITE DES MEDECINS DU CNOM. En savoir +

Cet outil est très attendu des pouvoirs publics, voilà pourquoi il faut absolument que chacun d'entre vous, s'il est victime de violence nous en fasse part. Que vous exerciez en libéral ou à l'hôpital, n'oubliez pas de remplir la fiche de recensement afin que nous puissions faire remonter les chiffres encore trop sous-estimés!

Télécharger «la fiche de signalement»

Fraude aux tests antigénique



L'Ordre des pharmaciens nous signale qu'un organisme se présentant sous leur nom démarche les professionnels de santé pour leur proposer une distribution gratuite de tests antigéniques.

Des livreurs se rendent sur le lieu d'exercice des médecins et leur demandent de compléter le bon de livraison avec leur numéro ADELI et leur tampon professionnel.

C'est une arnaque!

Il ne faut pas accepter le colis, ne rien signer, nous informer des tentatives de livraison de cette nature et communiquer cette information au CNOP : presidence@ordre.pharmacien.fr